

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 28 janvier 2026		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 10/01/2026	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	Mme Sandra FISCHER-JUNCK
		N° Délibération	DCS-2026-I-01
		PJ	-

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Stéphane WERNER, Francis WOLF et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	Mme Marie-Odile BECKER (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER, Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Remy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Gérard VOLTZ, M. Jacques WAHL (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.

ORDRE DU JOUR

- DCS 2026-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2026-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2025
- DCS 2026-I-03 Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2026-I-04 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026
- DCS 2026-I-05 Programme partenarial ADEUS 2026

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-01 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de Madame Sandra FISCHER-JUNCK.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité,

Désigne Madame Sandra FISCHER-JUNCK, comme secrétaire de séance.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 16/02 2026.

Pour extrait conforme



M. Claude STURNI,
Président

Mme. Sandra FISCHER-JUNCK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 28 janvier 2026		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 10/01/2026	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	Mme Sandra FISCHER-JUNCK
		N° Délibération	DCS-2026-I-02
		PJ	-

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Stéphane WERNER, Francis WOLF et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	Mme Marie-Odile BECKER (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER, Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à Mme. Sylvie ROEHLI), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Remy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Gérard VOLTZ, M. Jacques WAHL (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.

ORDRE DU JOUR

- DCS 2026-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2026-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2025
- DCS 2026-I-03 Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2026-I-04 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026
- DCS 2026-I-05 Programme partenarial ADEUS 2026

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-02 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du mercredi 10 décembre 2025

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 10 décembre 2025 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

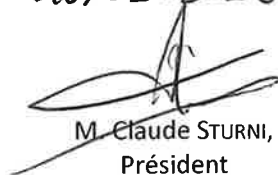
À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du mercredi 10 décembre 2025.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 16/02 12026

Pour extrait conforme



M. Claude STURNI,
Président

Mme. Sandra FISCHER-JUNCK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 28 janvier 2026		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 10/01/2026	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	Mme Sandra FISCHER-JUNCK
		N° Délibération	DCS-2026-I-03
		PJ	CFU 2025

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Stéphane WERNER, Francis WOLF et M. Dany ZOTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	Mme Marie-Odile BECKER (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER, Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à Mme. Sylvie ROEHLI), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Remy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Gérard VOLTZ, M. Jacques WAHL (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.

ORDRE DU JOUR

- DCS 2026-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2026-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2025
- DCS 2026-I-03 Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2026-I-04 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026
- DCS 2026-I-05 Programme partenarial ADEUS 2026

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-03 : Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion ; à lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités Territoriales.

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le compte financier unique vous est soumis par M. le président s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section d'investissement et du 1^{er} janvier 2025 au 13 janvier 2026 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2025, admet les résultats de gestion 2025 suivants :

▪ Déficit de fonctionnement de clôture :	-67 409,32 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	108 063,02 €
▪ Déficit de clôture de l'exercice 2025 (total des 2 sections) :	40 653,70 €

Comprenant en détail les résultats suivants :

a. Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

Recettes réelles :	583 106,68 €	Dont engagements
▪ Dotations, subventions et participations :	561 475,65 €	98 689,00
▪ Produits de services :	15 000,00 €	
▪ Atténuation de charges :	6 629,75 €	
Recettes d'ordre :	8 000,00 €	
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	8 000,00 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	591 106,68 €	

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-03 : Adoption du Compte Financier Unique 2025 - (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement :

Dépenses réelles :	543 255,90 €	<i>Dont engagements</i>
▪ Les charges à caractère général (011) :	160 980,66€	5 661,86
▪ Les charges de personnel (012) :	355 648,91 €	
▪ Les charges de gestion courante (65) :	26 626,33 €	
Dépenses d'ordre :	115 260,10 €	
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	115 260,10 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	658 516,00 €	

L'exercice 2025 est clos avec un déficit de fonctionnement de -67 409,32 €.

b. Section d'investissement

Les recettes d'investissement :

Recettes réelles :	30 802,92 €
▪ FCTVA :	802,92 €
▪ Subvention Région Grand Est :	30 000,00 €
Recettes d'ordre :	115 260,10 €
▪ Les amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	115 260,10 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	146 063,02 €

Les dépenses d'investissement :

Dépenses réelles :	30 000,00 €
▪ Les frais d'études :	30 000,00 €
Dépenses d'ordre :	8 000,00 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	8 000,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	38 000,00 €

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-03 : **Adoption du Compte Financier Unique 2025 - (SUITE)**

L'exercice 2025 est clos avec un excédent d'investissement de 108 063,02 €.

Ainsi, après prise en compte des excédents reportés, les résultats globaux au 31 décembre 2025 sont les suivants :

▪ Excédent global de fonctionnement :	174 085,11 €
▪ Excédent global d'investissement :	218 597,31 €
▪ Excédent global :	392 682,42 €

Ces résultats sont repris au budget primitif de l'exercice 2026.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le code général des collectivités territoriales, l'article L. 2121-31 relatif au compte administratif et au compte de gestion,

Vu la loi N°82.213 du 2 mars 1982, notamment son article 9 modifié par l'article 48 du décret 92-125 du 6 février 1992,

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération N° BS-2024-XI-01_Adooption du compte financier unique du 05 décembre 2024,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Constate la concordance des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement figurant au bilan d'entrée et au bilan de sortie, ainsi qu'aux crédits inscrits à titre budgétaire aux différents comptes.

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-03 : Adoption du Compte Financier Unique 2025 - (SUITE)

Arrête les résultats définitifs du CFU, dont les éléments principaux se résument comme suit :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	174 085,11 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	218 597,31 €
▪ Excédent global de clôture :	392 682,42 €

Décide par conséquent des affectations suivantes :

L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 174 085,11 €).

L'excédent d'investissement reste en investissement afin de couvrir, à terme, le besoin de financement de cette section (ligne 001 : 218 597,31 €).

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 16/02 / 2026.

Pour extrait conforme


M. Claude STURNI,
Président

Mme. Sandra FISCHER-JUNCK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 28 janvier 2026		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 10/01/2026	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	Mme Sandra FISCHER-JUNCK
		N° Délibération	DCS-2026-I-04
		PJ	BP 2026

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Stéphane WERNER, Francis WOLF et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	Mme Marie-Odile BECKER (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER, Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à Mme. Sylvie ROEHLLY), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Remy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Gérard VOLTZ, M. Jacques WAHL (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.

ORDRE DU JOUR

- DCS 2026-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2026-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2025
- DCS 2026-I-03 Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2026-I-04 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026
- DCS 2026-I-05 Programme partenarial ADEUS 2026

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-04 : Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 10 décembre 2025, et après la prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2025, le budget primitif pour l'année 2026 a été établi sur la base des éléments suivants :

a. Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **739 585,11 €**, correspondant à :

Recettes réelles :	728 585,11 €
▪ Dotations, subventions et participations :	548 000,00 €
<i>dont contribution des EPCI membres</i>	384 000,00 €
<i>dont dotation programme SPRH</i>	137 000,00 €
<i>dont ingénierie Région Grand Est</i>	27 000,00 €
▪ Atténuation de charges :	6 500,00 €
<i>dont remboursement sur autres charges sociales</i>	6 500,00 €
▪ Autres produits divers	0,00 €
▪ Résultat global reporté (N-1) :	174 085,11 €
Recettes d'ordre :	11 000,00 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	11 000,00 €
TOTAL RECETTES	739 585,11 €

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-04 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2026 (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **647 000,00 €**, réparties comme suit :

Dépenses réelles :	555 000,00 €
▪ Les charges à caractère général :	150 000,00 €
▪ Les charges de personnel :	360 000,00 €
▪ Les charges de gestion courante :	45 000,00 €
 Dépenses d'ordre :	 92 000,00 €
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	92 000,00 €
 TOTAL DEPENSES	 647 000,00 €

b. L'investissement

Les recettes d'investissement correspondraient à un total de **310 597,31 €**, réparties comme suit :

Recettes réelles :	218 597,31 €
▪ L'excédent d'investissement reporté N-1 :	218 597,31 €
 Recettes d'ordre :	 92 000,00 €
▪ Amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	92 000,00 €
 TOTAL RECETTES	 310 597,31 €

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-04 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2026 (SUITE)

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **310 597,31 €** correspondant à :

Dépenses réelles :	299 597,31€
▪ Frais d'études	289 597,31€
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	10 000,00 €
 Dépenses d'ordre :	 11 000,00 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	11 000,00 €
 TOTAL DEPENSES	 310 597,31 €

c. **Les effectifs du PETR**

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du PETR de l'Alsace du Nord où figurent :

- **trois (3) postes administratifs** [2 postes de catégorie A et 1 poste de catégorie B],
- **ainsi que quatre (4) postes techniques** [1 poste de catégorie A et 3 postes de catégorie B],

pourvus par **sept (7) agents** dont un en cours de recrutement, et exerçant leurs fonctions à temps plein.

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-04 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2026 (SUITE)

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le projet de budget primitif établi par le Président,

Sur la proposition du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Arrête le budget primitif du PETR de l'Alsace du Nord pour l'année 2026, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :

▪ Recettes de fonctionnement :	739 585,11 €
▪ Dépenses de fonctionnement :	647 000,00 €
▪ Recettes d'investissement :	310 597,31 €
▪ Dépenses d'investissement :	310 597,31 €

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif.

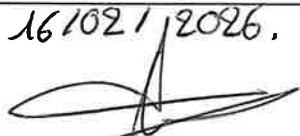
Pour l'exercice 2026, autorise le Président ou le Vice-Président par délégation, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Maintient à 2,00 € par habitant la contribution des collectivités membres du PETR de l'Alsace du Nord.

Charge M. le Président ou M. le Vice-Président de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et contrats nécessaires à sa mise en œuvre.

Publié, le 16/02/2026,

Pour extrait conforme


M. Claude STURNI,
Président

Mme. Sandra FISCHER-JUNCK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Séance du mercredi 28 janvier 2026			
Convocation 10/01/2026	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Président de séance	M. Claude STURNI
		Secrétaire de séance	Mme Sandra FISCHER-JUNCK
		N° Délibération	DCS-2026-I-05
		PJ	Programme partenarial ADEUS 2026

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Stéphane WERNER, Francis WOLF et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	Mme Marie-Odile BECKER (pouvoir donné à M. Claude STURNI), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER, Mme Marie-José HOLZ, M. Patrick KIEFFER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. Remy GOTTRI), M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), M. Gérard VOLTZ, M. Jacques WAHL (pouvoir donné à M. Philippe SPECHT), M. Hubert WALTER et M. Etienne WOLF.

ORDRE DU JOUR

- DCS 2026-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2026-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2025
- DCS 2026-I-03 Adoption du compte financier unique (CFU) 2025 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2026-I-04 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2026
- DCS 2026-I-05 Programme partenarial ADEUS 2026

Séance du mercredi 28 janvier 2026 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2026-I-05 : Programme partenarial ADEUS 2026

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

La révision n°2 du schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord (SCoTAN) a été approuvée en mai 2025. Cette étape majeure ouvre une nouvelle phase de mise en œuvre et de suivi des orientations du SCoT, notamment en matière de sobriété foncière, d'habitat, de développement territorial et de transition écologique.

Dans ce contexte, le PETR souhaite poursuivre son partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS), afin de bénéficier de son expertise pour accompagner le suivi du SCoT révisé et mener l'analyse des dynamiques territoriales.

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS pour l'année 2026 portera notamment sur l'accompagnement du PETR dans le suivi de la consommation foncière depuis 2021, en cohérence avec les objectifs du SCoT approuvé en 2025, du SRADDET en vigueur et de la loi « Climat et Résilience ». Il comprendra également la production d'analyses territoriales, ainsi que l'appui à l'animation et à la restitution auprès des élus et partenaires du territoire, selon les modalités prévues dans le document annexé à la présente délibération.

La contribution du PETR de l'Alsace du Nord à l'ADEUS au titre de l'année 2026, dans le cadre de ce projet de programme partenarial, est fixée à 20 000 €.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Considérant les enjeux liés à la mise en œuvre et au suivi du SCoT de l'Alsace du Nord approuvé en 2025,

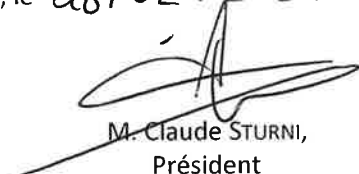
Approuve le projet de programme de travail partenarial 2026 avec l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Donne délégation au bureau syndical du PETR pour définir les modalités précises du partenariat.

Charge le Président de la signature de la convention financière 2026 avec l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS).

Publié, le 16/02/2026

Pour extrait conforme



M. Claude STURNI,
Président

Mme. Sandra FISCHER-JUNCK,
Secrétaire de séance